

## Comment sensibiliser le grand public pour qu'il intègre la biodiversité dans ses comportements ?

Par Allain BOUGRAIN-DUBOURG\*

**Si la protection de la biodiversité était considérée il y a encore trente-cinq ans comme une affaire de spécialistes, tout le monde s'accorde aujourd'hui sur le fait que c'est en associant le plus grand nombre que le fameux patrimoine naturel, si souvent évoqué, échappera au déclin.**

**Outre les médias, le grand écran, les actions choc, la mobilisation d'espèces symboliques de la cause à défendre (comme les pandas ou les bébés phoques), un des vecteurs essentiels de la sensibilisation du grand public à la question de la nature reste l'éducation et la formation à l'environnement. Mais il demeure beaucoup à faire en la matière.**

Le mot *biodiversité* est-il entré dans les mœurs ? Pas sûr... Voilà pourtant près de vingt ans que, grâce au Sommet de la Terre de Rio, il a acquis ses lettres de noblesse.

À l'époque, sous l'égide de l'ONU, tous les pays membres s'étaient engagés à stopper la perte de la biodiversité dans le cadre d'une convention mondiale de la biodiversité, dont on constatera l'échec à Nagoya, en 2010. Historiquement, l'expression *Biological Diversity* fut proposée en 1980 par Thomas Lovejoy, tandis que Walter G. Rosen la synthétisait en 1985 en créant le mot *Biodiversity*.

Pourquoi les biologistes, les naturalistes et autres responsables d'associations environnementales se sont-ils emparés de ce néologisme ? Essentiellement parce qu'ils pensaient ainsi trouver une formule qui crédibiliserait leur engagement. En résumé, *biodiversité* ferait plus sérieux que *protection de la nature*, même si ces deux évocations ne signifient pas exactement la même chose.

Aujourd'hui encore, les avis restent partagés. Pour sensibiliser le grand public, le mot *biodiversité* apparaît à certains comme froid et dénué d'émotion, ne faisant pas appel à nos sens, alors que *protection de la nature* invite à la participation, voire à l'engagement.

Quoi qu'il en soit, la biodiversité s'impose chaque jour davantage dans les esprits, avec le sentiment qu'il convient de la protéger. Cette prise de conscience collective est finalement assez tardive. Et avec le recul, on peut se demander si les « protecteurs » de la nature n'auraient pas une certaine part de responsabilité.

Souvenons-nous. Il y a quelque trente-cinq ans, les acteurs de la protection de la nature considéraient en toute bonne foi qu'il fallait isoler les espèces et les espaces sensibles. En clair, seuls quelques initiés avaient compétences à sauvegarder la nature, tandis que le grand public ne pouvait que perturber les efforts engagés. C'était, d'une certaine manière, le temps de la nature « sous cloche ». Aujourd'hui, tout en restant attentifs aux dangers du dérangement occasionné par la présence de l'homme, le partage est au rendez-vous. Les protecteurs de la nature ont désormais la certitude que c'est en associant le plus grand nombre que le fameux patrimoine naturel, si souvent évoqué, échappera au déclin.

L'époque de la « chasse gardée » a pourtant, indirectement, porté ses fruits en matière de pédagogie. Les efforts engagés furent en effet souvent couronnés de succès et eurent une valeur d'exemple qui ne manqua pas de sensibiliser l'opinion. Ainsi, alors qu'il ne restait qu'une dizaine de couples de cigognes blanches en France, l'effectif est passé à près de 2 000 aujourd'hui.

De même, les opérations de réintroduction de vautours fauves conduiront à porter les effectifs de ces rapaces de 80 couples à plus de 1 000.

Même bilan positif pour le castor d'Europe, qui recolonisera peu à peu son territoire, ou pour la loutre ou encore pour le lynx qui affichent tous deux un retour spectaculaire.

Toutes ces opérations largement médiatisées contribueront à mesurer la richesse d'une faune méconnue et à aigui-

ser les curiosités. Les médias, et plus particulièrement la télévision, ont également joué un rôle essentiel dans cette sensibilisation. Christian Zuber, caméra au poing, nous invitait à parcourir le monde en surmontant les peurs et les dangers pour découvrir une faune aussi belle que fragile. L'homme au bonnet rouge (le commandant Jacques-Yves Cousteau) et sa Calypso nous plongeait dans l'univers inconnu des océans. Il multipliera ainsi les vocations d'océanographes. L'émission télévisée *Les animaux du Monde*, de François de La Grange, fera œuvre pédagogique en *prime time*, tandis qu'*Animalia* contribuera elle aussi à satisfaire les curieux de nature.

Mais les moyens financiers accordés à ces émissions ne résisteront pas à l'arrivée de la superproduction *Ushuaia*. Flirtant initialement avec l'extrême, Nicolas Hulot finit par s'attarder sur la splendeur naturelle. Ses images d'une beauté à couper le souffle valorisent une faune comme jamais auparavant. Les « séquences émotion » entrent dans les mœurs.

Le soufflé est pourtant retombé. Fini, les grands rendez-vous avec nos voisins de la planète, les animaux. Terminé, les magazines consacrés aux histoires naturelles.

En cause, des raisons budgétaires, des sondages insuffisants ou des relations tendues entre producteurs et diffuseurs.

Le thème de la biodiversité, laissé vacant, va pourtant se réinviter de manière non négligeable dans les journaux télévisés, ouvrant une nouvelle porte à la sensibilisation du public. Dans le même temps, le grand écran accompagne la demande. Surmontant les difficultés financières et techniques, Jacques Perrin a réussi tous ses paris. Après *Microcosmos-Le peuple de l'herbe*, après *Le Peuple singe* et *Le Peuple migrant*, c'est son film *Océans* qui remplit les salles obscures. Même succès planétaire pour *La Marche de l'Empereur*, le film de Luc Jacquet. Ces longs-métrages ont non seulement permis de toucher un vaste public, mais leur promotion relayée par la presse les a élevés au rang d'événements. La faune en fut incontestablement la bénéficiaire.

Reste que la notion de biodiversité demeure bien difficile à identifier. À la question : « Qu'est-ce que la biodiversité ? », peu de gens savent répondre. S'agit-il des animaux ? Des plantes ? Des biotopes ? De l'histoire de la planète ? Les réponses associent confusément toutes ces approches sans vraiment tenir compte de sa fragilité, et donc de la nécessité de la préserver.

Du reste, la notion de biodiversité semble si complexe que la question du changement climatique apparaît comme évidente, au point de lui faire de l'ombre.

À cet égard, le Grenelle de l'Environnement a été révélateur. La biodiversité, certes rehaussée grâce au Grenelle, est restée cependant en retrait par rapport aux autres priorités.

Les quelques experts qui en ont fait le constat en proposent une explication assez simple. Au fond, il est plus facile pour le citoyen de participer à la réduction des gaz à effet de serre (en économisant notamment l'énergie) qu'à la préservation de la biodiversité. Cette dernière semblant réservée aux spécialistes compétents.

L'analyse ne démerite pas, car elle pointe la difficulté d'agir dans le secteur du vivant. À ce propos, l'opinion publique considère que les grandes ONG font déjà le travail et que le citoyen n'a guère de compétence pour s'investir. Dès lors, on pourrait croire que la porte d'entrée reste l'adhésion à une association de protection de la nature. Mais, là encore, le constat n'est guère encourageant. Alors qu'en Angleterre, la *Royal Society for the Protection of Birds* compte plus d'un million d'adhérents, la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), en France, flirte avec les 45 000 membres. De même, le *birdwatching* s'apparente à un sport national dans les pays anglo-saxons, alors qu'il s'impose tout juste dans l'Hexagone.

Ce différentiel s'explique très certainement par des singularités culturelles. Spontanément, le Français n'est pas enclin à l'adhésion (peut-être parce qu'il a peur d'être « encarté » !), alors que l'Anglo-saxon affiche avec fierté son appartenance à une ONG.

On constate en revanche que la France se montre exemplaire en situation de crise. Ainsi, lors de la catastrophe de l'Erika, en 1999, plus de huit cents bénévoles sont intervenus pour soigner les oiseaux mazoutés. Chacun d'entre eux offrant un minimum de huit jours, parfois sur son temps de travail, à la cause. Lors d'une enquête conduite durant cette période d'intervention, il est apparu que 80 % des bénévoles n'appartenait à... aucune association ! L'élan du cœur avait suffi à les motiver. De même, les dons, plus que les adhésions, témoignent d'une solidarité lorsqu'une situation affectant la biodiversité se fait jour. À ce titre, les nombreuses interventions de la LPO pour combattre le braconnage des tourterelles dans le Médoc ou des ortolans dans les Landes, ont incontestablement généré une compassion à l'égard de cette association. Par ailleurs, certaines études (dont la fiabilité reste à apprécier) semblent montrer que l'adhésion à une association relève plus du fonctionnel que de l'entraide. Ainsi, un tiers des personnes adhérant le ferait dans l'espoir d'obtenir des avantages pratiques (entrée à prix réduit dans les musées, ouvrages sur la nature à prix cassés, etc.). Un autre tiers espérerait combler un vide relationnel (l'association apporterait l'espoir de rencontres potentielles). Seul le dernier tiers s'investirait réellement dans une cause qui le touche.

De fait, les associations, qui se sont professionnalisées au cours des deux dernières décennies, ont orienté prioritairement leur stratégie vers les actions de terrain et le renforcement de leur organisation interne (avec notamment le recrutement de salariés), de leur réseau juridique, ou encore de leurs relations avec les élus ou les entreprises, laissant de côté la captation des adhérents. Ainsi, hormis des ONG comme Greenpeace ou le WWF qui ont très tôt intégré un *marketing* d'adhésion, les associations en charge de la biodiversité admettent volontiers leur faiblesse à ce propos. Si l'on devait résumer, elles considèrent que c'est l'adhérent qui doit venir à elles, et non elles qui doivent le séduire.

On constate cependant que cet état d'esprit, certes louable mais n'incitant pas au développement des associations, est de moins en moins d'actualité, tout du moins pour de grosses organisations comme France Nature



© Jean Gaumy/MAGNUM

« Ainsi, lors de la catastrophe de l'Erika, en 1999, plus de huit cents bénévoles sont intervenus pour soigner les oiseaux mazoutés », une équipe de volontaires nettoyant une plage après le naufrage de l'Erika, décembre 1999.

Environnement (FNE), qui fédère plus de 3 000 associations. Sautant le pas, FNE s'est entourée de spécialistes en communication et a même pris le parti de choquer... pour être reconnue, voire simplement connue. Ainsi, en 2011, la campagne d'affichage mettant (indirectement) en cause les agriculteurs bretons dans l'invasion des côtes par des algues vertes a généré de vives protestations dans la presse.

Divers acteurs, comme la FNSEA ou le Conseil régional de Bretagne, ont si vertement réagi que la polémique a enflé, donnant dans le même temps une nouvelle visibilité à FNE. En seulement huit jours, même le Président de la République faisait référence à la Fédération. Chacun sait désormais que, sans les médias, même les causes les plus justes ne trouvent pas d'écho. Cela dit, la presse ne s'attarde généralement que sur l'événementiel. En la matière, le savoir-faire de Greenpeace est exemplaire. Mais toutes les associations de protection de la nature ne peuvent ni agir en flirtant avec l'illégalité, ni faire preuve de la même créativité.

Reste une technique indémodable, faire battre les cœurs ! C'est là qu'intervient une véritable ménagerie aussi émouvante qu'incitatrice à la solidarité.

Au palmarès des animaux stars, le panda a conquis la plus haute marche du podium. Son minois bon enfant et ses allures de nounours en font un irrésistible ambassadeur. De plus, l'impossibilité pour le grand public de l'observer dans la nature en a fait un animal quasi mythique s'apparentant

à un personnage de bande dessinée. Dès lors, lorsque la Chine accepte d'en prêter quelques représentants à un zoo, l'affaire génère une médiatisation dépassant la visite d'un chef d'Etat. Le parc de Beauval (Loir-et-Cher), qui accueillait en 2012 deux pandas confiés provisoirement par la Chine, en a fait l'éclatante démonstration.

Mais, outre les pandas qui, par leur image, « servent la cause », on constate que seuls les bébés phoques atteignent une popularité comparable. Dans la liste des animaux stars, il faut également intégrer le tigre, l'éléphant, le rhinocéros, l'ours blanc et bien d'autres espèces encore qui incarnent une faune sauvage aussi fascinante que fragile.

Partant de ce constat, certaines organisations de protection de la nature britanniques, qui s'attachaient à préserver des espèces moins séduisantes, ont fini par afficher un réel agacement face à cette « concurrence ». L'émotion fut si grande que l'Institut de Conservation et d'Ecologie de l'Université de Durrell s'est penchée sur le problème et a identifié quatre-vingts « espèces-phares » qui cannibalisaient 60 % des dons. À ce jour, le conflit n'est toujours pas tranché, mais la recommandation de l'Institut est de choisir des « mascottes alternatives », qui auraient besoin de fonds, en urgence. Parmi les nouveaux élus, figurent le colobe rouge (un singe d'Afrique centrale) et le raton laveur pygmée du Mexique. Pas sûr qu'ils fassent recette !

Quoi qu'il en soit, la complexité des enjeux liés à la préservation de la biodiversité conduit à renforcer la nécessité

de trouver des espèces incarnant symboliquement le combat à mener. Ainsi, les zones humides, qui sont passées de 5 millions d'hectares il y a un demi-siècle à 3 millions aujourd'hui, figurent parmi les milieux prioritaires à l'épanouissement de la biodiversité. Leur déclin annonce celui d'une faune et d'une flore dramatiquement fragilisées. Or, ce constat, partagé et évoqué par tous les scientifiques impliqués, ne trouve aucun écho dans l'opinion publique. Ainsi, la LPO, qui s'est beaucoup investie dans la sauvegarde des marais de l'ouest de la France, a été contrainte de valoriser prioritairement les espèces incarnant les zones humides (la barge à queue noire, le canard tadorne de Belon, voire le vison d'Europe ou la tortue cistude), faute de pouvoir plaider directement en faveur de la préservation du milieu naturel considéré.

Au registre des clefs permettant de sensibiliser à la protection de la nature, la notion d'« exploit » a le mérite d'éveiller la curiosité. Ainsi, qui prête attention au martinet noir ? Outre que son retour plutôt fidèle (fin avril) depuis les terres africaines envahit le ciel de ballets aériens et de sifflements caractéristiques, personne n'imagine qu'un as du ciel se donne en spectacle. Dès lors, lorsqu'un « animateur nature » explique que notre oiseau dort en volant, le respect et la volonté d'en savoir plus s'affichent immédiatement.

Il en va de même lorsque les « sorties nature » permettent de raconter qu'une hirondelle a parcouru 6 000 km pour revenir à l'endroit précis qui l'a vue naître, afin de donner la vie à son tour.

Admiration identique à propos du rouge-gorge dont le cœur bat 960 fois à la minute ou du faucon pèlerin, capable de faire des piqués pouvant atteindre les 180 km/h !

La découverte des records animaliers conduit à l'admiration et, par conséquent, au respect. Cette autre porte d'entrée pour capter l'attention sur la nature se vérifie tout particulièrement chez le jeune public. La capacité d'étonnement reste pourtant insuffisante. Le « déclic » s'opère davantage lors des séances de manipulation. Lorsque les enfants sont amenés à décortiquer une pelote de réjection d'un rapace, ils pénètrent avec curiosité dans l'univers de l'oiseau. La fabrication d'un nichoir (et son suivi, une fois celui-ci posé) favorise également les futures vocations. Une association comme la LPO sensibilise, dans cet espoir, plus de 100 000 jeunes par an.

Il convient cependant de noter que l'éducation à l'environnement n'est pas, de l'avis même des acteurs, au niveau espéré.

Lors de la récente Conférence Environnementale, le discours du Président de la République ainsi que celui du Premier ministre ont d'ailleurs souligné la nécessité de développer l'éducation à l'environnement. Cette démarche ne devra pas se cantonner aux seuls scolaires. Il convient aussi d'initier les grandes écoles (Mines, Magistrature, ENA, etc.) afin que les acteurs essentiels de la future société française aient conscience de l'enjeu.

Il est étonnant d'être encore obligé de marteler cette évidence aujourd'hui, car, en 2005, la Charte de



© Albert Montanier/BIOSPHOTO

« La Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) s'est beaucoup investie dans la sauvegarde des marais de l'ouest de la France », une unité mobile de soins aux oiseaux de la LPO installée sur une plage de l'île de Ré suite à une marée noire, mars 2008.

L'Environnement signifiait déjà clairement, dans son article 8, l'importance d'éduquer et de former à la préservation de l'environnement. Un an plus tard, l'Union européenne adoptait une nouvelle stratégie de développement durable qui inscrivait l'éducation et la formation dans les enjeux transversaux. Si les grands principes sont affirmés, la réalité est tout autre malgré quelques initiatives.

Le réseau « Ecole et Nature », un réseau national d'éducation à l'environnement qui se dessine au lendemain des années 1980, conserve l'ambition de mutualiser les compétences au niveau régional et départemental. Il n'est toutefois pas simple d'orchestrer toutes les bonnes volontés qui, finalement, agissent spontanément et sans grande expérience. Mais l'idée progresse. Elle conduira même à la création d'un Collectif français pour l'Education à l'Environnement (le CFEE, qui deviendra CFEEDD par l'adjonction du Développement durable) en 2000, lors des premières Assises de l'Education à l'Environnement tenues à Lille.

Les « GRAINES » (Groupements Régionaux d'Animation et d'Information à la Nature et à l'Environnement) rassemblent à l'échelon régional des associations, des établissements scolaires, des collectivités et, parfois, des entreprises, mais en tout état de cause des personnes soucieuses de promouvoir et développer l'éducation à l'environnement. Selon les régions, ces groupements disposent de salariés mobilisés pour développer l'éducation à l'environnement. Mais il faudra une réelle volonté politique au plus haut niveau pour que le principe d'éducation à la nature trouve la dimension qu'il mérite. Du reste, le CFEEDD lance une pétition nationale à l'attention des gouvernants pour le déploiement de tous les moyens permettant la mise en œuvre d'une ambitieuse politique d'éducation à la nature. Il a, par ailleurs, bien l'intention d'enfoncer le clou en 2012-2013, en vue des 3<sup>èmes</sup> Assises Nationales. En attendant, les sorties nature, qui restent l'un des meilleurs outils de sensibilisation, sont freinées par des contraintes administratives (sécurité, encadrement, etc.) que l'on peut comprendre, mais qui finissent par desservir l'objectif.

Pour passer outre ces entraves, la Fondation Nicolas Hulot propose d'organiser des « BiodivParties ». À l'initiative des familles ou de groupes d'amis, il s'agit d'aller dans la nature pour créer un moment d'échanges et de convivialité afin de partager, grâce à des jeux, une meilleure connaissance de la nature. Neuf jeux différents (quiz, jeux des Sept familles, etc.) sont ainsi proposés en libre accès sur le site de la Fondation.

Parmi les instruments permettant d'impliquer le grand public en matière de protection de la nature, la science participative monte en puissance. Elle a le mérite de s'adresser au plus grand nombre sans que des compétences particulières soient demandées. Un rapport commandé à Gilles Bœuf, le Président du Muséum national d'Histoire naturelle, en 2011, prouve à quel point cette nouvelle activité reste indispensable pour alimenter la recherche en données, tout en répondant à la demande d'investissement du public. L'Observatoire des papillons des jardins initié par Noé Conservation, les enquêtes conduites par l'OPIE (Office pour

les insectes et leur environnement) sur le thème des insectes ou encore le « Visionature » initié par la Suisse, vers 2003, puis repris par la LPO, montrent bien cet engouement.

Actuellement, « Visionature », lancé plus particulièrement par les fédérations LPO des régions Aquitaine et PACA, peut se flatter d'avoir recueilli plusieurs millions de données portant sur les oiseaux, bien sûr, mais aussi sur les batraciens, les reptiles, les chiroptères, etc. Tous les naturalistes (pas forcément de haut niveau) qui participent à ces inventaires nous rappellent que nous restons les enfants des Cuvier, Buffon et autres Lamarck.

La France, dont les mamelles historiques restent « le labourage et le pâturage », n'échappe pas à son attachement pour la terre, même si la vie citadine a pris le pas sur la ruralité. En conséquence, rien d'étonnant à ce que le moindre lopin de terre soit porteur d'une potentialité de retour à la nature et conduise ce loisir qu'est le jardinage à une sensibilisation au bénéfice de la biodiversité. L'enquête réalisée par BVA pour Gamm Vert confirme cet engouement. Cultiver son potager, c'est avant tout un plaisir pour 91 % des personnes interrogées (à noter qu'un tiers des Français entretient un potager). Et contrairement à ce que l'on pourrait penser, cette activité tournée vers la nature n'est pas réservée aux retraités. Le sondage en question fait aussi apparaître que 66 % des 15-35 ans souhaitent cultiver leur propre jardin.

Jean-Claude Kaufman, sociologue et chercheur au CNRS, en confirme le potentiel : « le jardinage est, avec la cuisine, une des deux grandes passions qui se développent le plus en France ». Au-delà du potager, un simple jardin prend désormais autant d'importance que la maison elle-même. Le développement commercial des jardineries en témoigne. Mais l'idée du jardin à la française tracé au cordeau et, disons le, aseptisé, commence à passer de mode. Désormais, à l'image des jardins anglo-saxons s'apparentant davantage à la réalité de la nature, les Français veulent faire vivre leurs espaces verts. À cet égard, les « Refuges LPO » sont révélateurs. Créés en 1912 avec le concours des Américains, puis laissés en sommeil, ils furent relancés durant les années 2000, avant de connaître un succès inespéré.

Le principe en est simple. Il s'agit de signer une charte conduisant le propriétaire à ne pas chasser sur son terrain, à y réduire l'utilisation des pesticides, à y planter des essences favorables à la biodiversité, à nourrir les oiseaux en hiver ou à leur offrir des nichoirs au printemps, etc. En retour, la LPO s'engage à accompagner le propriétaire à travers des fiches techniques, des conseils, des rencontres, etc. Résultat : la LPO compte actuellement plus de 12 000 refuges, ce qui représente près de 19 000 hectares, le plus petit étant un balcon, le plus grand dépassant les 100 hectares. Cette initiative qui contribue clairement à favoriser l'épanouissement de la biodiversité ne se limite pas aux simples particuliers. De nombreuses municipalités ont suivi l'exemple en transformant leurs espaces verts en lieux d'accueil pour la faune. Même des grandes entreprises se sont engagées, sensibilisant du même coup leur personnel et faisant ainsi cheminer l'attention apportée à la biodiversité.



© Anne-Lore Mesnage/BIOSPOTO

« Le jardinage est, avec la cuisine, une des deux grandes passions qui se développent le plus en France », plants de poireaux d'un jardin urbain de la banlieue parisienne.

Sur l'impulsion de la présidente du MEDEF, le syndicat patronal a même désigné des représentants en charge de la question. Tandis que des associations d'entreprises, comme Orée, s'investissent depuis près de vingt ans pour intégrer la biodiversité dans leur structure.

Parmi les entreprises clairement engagées, on note Véolia, la Lyonnaise des Eaux, Carrefour, Yves Rocher, Séché-Environnement, LVMH, EDF, ERDF, Cemex, etc.

Leur engouement pour la nature n'a pas manqué de laisser planer un doute : ne s'agirait-il pas de *green washing* ?

Avec le temps, le tri s'est fait et l'on voit quelles entreprises persèverent. Pour ces dernières, l'investissement est double. Il permet de sensibiliser le personnel en interne, ce qui n'est pas négligeable puisqu'il peut se chiffrer à plusieurs dizaines de milliers de salariés, et il contribue souvent au financement d'actions de conservation portées par les ONG.

Avec sa fondation, Nature et Découverte figure parmi les entreprises les plus pragmatiques dans leur engagement au service de la sauvegarde des espèces et de la sensibilisation du public. Cela dit, l'investissement des entreprises a parfois ses limites. On a pu le constater en avril dernier au Conseil Economique Social et Environnemental, alors qu'une saisine visait à revisiter le statut de l'animal (encore considéré comme un simple « bien » par le Code civil). Après des mois d'auditions et de travail de réflexion, les *lobbies* s'opposant au projet ont eu gain de cause par un vote (à une voix près !), alors que la rédaction de la saisine n'était même pas terminée ! Aux côtés des opposants (agriculteurs, chasseurs, pêcheurs, etc.), on retrouvait les deux représentants des entreprises...

Les impulsions initiées (ou non !) par le gouvernement restent essentielles pour l'avenir d'une sensibilisation à la nature. La Stratégie Nationale de la Biodiversité, par exemple, a déclenché une volonté collective d'implication, même si l'on peut regretter le manque de relationnel entre les régions et l'Etat, durant le Grenelle de l'Environnement. Le nouveau paysage politique pourrait relancer la collaboration.

De même, la « Trame verte et bleue » commence à se concrétiser sur le terrain, entraînant dans sa mise en œuvre une évidente sensibilisation. Par ailleurs, les communes (peu nombreuses, il est vrai) qui sont engagées dans l'élaboration d'« Atlas Communaux de la Biodiversité » portent le message du patrimoine naturel de proximité vers leurs administrés.

En conclusion, même si l'on constate que la sensibilisation du grand public à la nature reste clairement insuffisante, la démarche est désormais manifeste.

Victor Hugo ne disait-il pas : « Rien n'arrête une idée dont le temps est venu » ?

### Note

\* Président de la Ligue pour la Protection des Oiseaux.